

LA NEGLIGENCE : L'ABANDON

L'enfant arrive au monde dans un état de totale dépendance matérielle et affective. Il a besoin de l'adulte pour survivre et pour se développer physiquement et psychiquement. L'enfant est abandonné lorsque ses besoins essentiels de vie et de croissance ne sont plus assurés par les personnes qui en ont la charge. L'enfant se sent alors en danger. Il craint pour sa vie et pour son avenir. L'abandon peut être volontaire ou lié à des circonstances de vie.

Dans quelles situations l'enfant est-il abandonné ?

Lorsqu'il est placé hors de sa famille parce que ses parents ne veulent ou ne peuvent assumer leur responsabilité parentale. Par exemple :

- Les parents rejettent l'enfant
- Les parents maltraitent sévèrement l'enfant
- Les parents mettent en danger l'enfant (toxicomanie, maladie psychique, etc.)

Lorsqu'il est brutalement séparé de l'un ou des deux parents. Par exemple :

- Lors du décès d'un ou des deux parents
- Un parent doit être hospitalisé d'urgence
- Un parent quitte le domicile conjugal

Lorsqu'il est soumis à des négligences physiques et/ou émotionnelles importantes. Par exemple :

- Il manque de nourriture, de soins corporels
- Il n'est pas accueilli et reconnu dans un vécu traumatique (agression, accident, mort d'un proche, violences familiales, etc.)

L'expérience de l'abandon génère un stress et une angoisse intenses dont les effets sont variables d'un enfant à l'autre. L'expérience de l'abandon place l'enfant dans une détresse existentielle et affective profonde, entachant d'une grande insécurité son regard sur lui-même et sur le monde. Les processus d'attachement et de séparation deviennent sources de tensions et d'angoisses.

La réversibilité des effets de l'abandon sur l'enfant dépend dans une large mesure de la qualité d'amour, de stabilité et de protection qu'il retrouvera après l'expérience de l'abandon.

TEMOIGNAGE

Un mois après mes 8 ans, mon père quitta la maison pour aller vivre avec une femme. Je me souviens exactement du moment précis où j'ai réalisé qu'il partait pour toujours.

Nous étions tous au salon : ma mère, ma sœur (15 ans), mon frère (10 ans) et moi, la cadette. J'étais sur les genoux de mon père. Je pleurais sans pouvoir m'arrêter. J'aurais voulu le retenir, lui dire de rester, mais je ne pouvais dire un mot tant j'étais submergée par ma tristesse. Mon père ne disait rien.

Le ciel me tombait sur la tête. Comment allait-on vivre sans papa ? Est-ce que je le verrai encore ? Je me suis sentie impuissante et abandonnée.

Le comportement de victime de ma mère n'arrangeait rien. Centrée sur sa souffrance, elle ne voyait pas la nôtre.

Pour moi, à l'époque, si mon père partait, c'est qu'il ne nous aimait pas. En plus, le fait qu'il n'ait pas mis de mots sur son départ m'a confortée dans ce sens. J'aurais tellement eu besoin qu'il me dise : « tu seras toujours ma fille, le fait que je ne vive plus avec vous ne change rien à mon amour pour toi.. »

J'ai vécu beaucoup d'insécurité, je faisais de nombreux cauchemars et j'avais de terribles migraines. D'autant plus que ma mère était très immature et angoissée. Mes parents se sont beaucoup disputés pendant et après leur divorce au sujet des vacances, de la pension, etc.

Par la suite, lors des séparations d'avec mes partenaires, ma réaction était celle d'une petite fille impuissante. Il n'y avait rien à faire, je le vivais comme une fatalité. Je n'essayais jamais, par exemple, de reconquérir l'homme que j'aimais.

J'ai pris conscience, suite à une thérapie, que lorsque je vivais une séparation, je revivais les sentiments d'abandon liés au départ de mon père. Le départ de mon partenaire ravivait douloureusement cette blessure. Ainsi, j'ai pu prendre du recul.

J'ai vécu un divorce avec le père de mes deux enfants. J'ai beaucoup parlé avec eux, nommé les choses et écouté leur ressenti.

BIBLIOGRAPHIE

- *Plus fort que la haine*, T. Guénard, J'ai lu, 2002
- *L'abandon d'enfant. Dépister, accepter, accompagner*, S. Rainville, Sciences et Culture, 2001
- *Le murmure des fantômes*, B. Cyrulnik, Odile Jacob, 2003
- *Fils de...*, Ludovic Chanal, Ed. J'ai lu 2005
- *Cent familles*, J.-Luc Lahaye, Ed. J'ai lu 1985